

Rapport d'analyse Page 1 / 3  
Edité le : 15/05/2023

COMMUNAUTE AGGLOMERATION ARLYSERE  
VALENTIN RADANNE

2 avenue des Chasseurs Alps  
73200 ALBERTVILLE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	SLA23-7842		
<b>Identification échantillon :</b>	<b>SLA2305-2073-1</b>	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DT de SAVOIE
<b>Doc Adm Client :</b>	ARS73		
<b>UGE :</b>	1066 - COMM D'AGGLO ARLYSERE		
<b>Nom de l'exploitant :</b>	ARLYSERE		
<b>Nom de l'installation :</b>	UGINE CHEF-LIEU	<b>Type :</b> UDI	<b>Code :</b> 001521
<b>PSV :</b>	0000001607		
<b>Point de surveillance :</b>	CHEF-LIEU UGINE		
<b>Localisation exacte :</b>	PHARMACIE DU CHEF LIEU EVIER OFICINE		
<b>Département/Commune :</b>	73 / UGINE		
<b>Nature:</b>	<b>Eau de distribution</b>		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Motif du prélèvement :</b> CP	<b>Type de visite :</b> D2	<b>Type Analyse :</b> CNP	
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 10/05/2023 à 12h16	Réceptionné le 10/05/2023 à 15h32	
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Labo - C.Moncenis		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520		
	Flaconnage SAVOIE LABO		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de Début d'analyse 12/05/2023 12:27:25

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b>							
Démontage du brise-jet	Oui	-	Observation				
Désinfection du point de prélèvement	Flamme	-	Observation				
Prélèvement au 1er jet	Oui	-	Observation				
Type de robinet	Mitigeur	-	Observation				
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<i>Métaux</i>							
Cuivre total	0.012	mg/l Cu	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	2	1 #	

Doc Adm Client : ARS73

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Nickel total	< 1	µg/l Ni	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	20		#
Plomb total	0.46	µg/l Pb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

**Eau conforme aux limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.**

**Eau conforme aux références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.**

*La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation*

François GENET  
Responsable Laboratoire



*point prélevé*

